



COMPTE RENDU SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2020

FINANCES

1.- Subventions aux associations

Le conseil municipal étudie les propositions de la commission Finances pour l'attribution des subventions 2020 aux associations.

Associations	CA 2019	Proposition 2020
Académie de la Dombes	150.00 €	150.00 €
ADAPA	200.00 €	200.00 €
ADAPEI de l'Ain	400.00 €	400.00 €
ADMR	600.00 €	600.00 €
Aide personne Alzheimer Les Lucioles	150.00 €	150.00 €
Aide soin domicile VSDES	200.00 €	200.00 €
Amicale Boules	- €	- €
Amicale Sapeurs Pompiers	1 200.00 €	550.00 €
Amicale Sapeurs Pompiers Vétérans	100.00 €	100.00 €
Banque alimentaire de l'Ain	150.00 €	150.00 €
Cantine scolaire	1 500.00 €	- €
Clic des 3 Cantons	100.00 €	100.00 €
Club Espérance et Amitiés	300.00 €	300.00 €
Croix Rouge Française	250.00 €	250.00 €
Docteur Clown	100.00 €	100.00 €
Donneurs de Sang	150.00 €	150.00 €
Ecole Chiens guide d'aveugle Cibeins	100.00 €	100.00 €
Fanfare de Frans	750.00 €	- €
Judo Club Villeneuve	- €	- €
Karaté Club	550.00 €	- €
Prévention Routière de l'Ain	50.00 €	50.00 €
RASED	180.00 €	185.00 €
Société de Chasse	64.00 €	64.00 €
Sou des Ecoles	1 100.00 €	1 100.00 €
Tennis AVSD	150.00 €	1 150.00 €
Tennis de Table	- €	- €
UDAF	50.00 €	50.00 €
Val Horizon Epicerie solidaire	400.00 €	500.00 €
Total	8 944.00 €	6 599.00 €
Disponible	3 056.00 €	6 401.00 €
Budget	12 000.00 €	13 000.00 €

Vote : « pour » à l'unanimité



2.-Taux d'imposition des Taxes Directes Locales 2020

Vu le budget principal 2020, équilibré en section de fonctionnement par un produit fiscal de 231 679 € ;

Considérant que la commune entend poursuivre son programme d'aménagement et équipement auprès de la population sans augmenter la pression fiscale,

Le conseil municipal **DECIDE** de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020 soit :

	Taux en %
Taxe sur le foncier bâti	14.50 %
Taxe sur le foncier non bâti	45.60 %

Vote : « pour » à l'unanimité

3. Vote du budget primitif 2020

Le Conseil Municipal **VOTE** le budget primitif 2020 qui s'équilibre comme suit, pour chaque section, en dépenses et en recettes,

Fonctionnement	1 293 784,14 €
Investissement	1 215 552,06 €

Vote : « pour » à l'unanimité

4.- Proposition d'une liste de contribuables pour la désignation des commissaires siégeant à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

M. le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire.

Les commissaires doivent :

- être de nationalité française ou ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne,
- être âgés de 18 ans révolus,
- jouir de leurs droits civils,
- être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune,
- être familiarisés avec les circonstances locales,
- posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

La nomination des commissaires par le directeur des services fiscaux a lieu dans les deux mois qui suivent le renouvellement des conseillers municipaux.



Le conseil municipal **DECIDE**, pour que cette nomination puisse avoir lieu, de dresser la liste de 24 noms suivante :

Florence JORDAN	Mariannick MATHON
Sylvette NOMEZINE	Christian COUDURIER
Dorian BRUN	Alain MALLET
Bruno SOULIER	Laetitia PETIT
Philippe KALLA	Jean-Paul PRYBILSKI
Franck CHEVROT	Magalie BORREY
Françoise SAINT CYR	Jean-Marc BONZI
Christopher TUPIN	Fabrice DUPONT
Marie-Antoinette GAILLARD	Emilie BERTHOLON
Vanessa JACQUEMOUD	Nadia GUEYRARD
Eric BAUDET	David JACQUEMOUD
Mélanie DARGAUD	Jean-Paul PERRAUD

DIVERS

8.- Questions diverses

Vogue annuelle : M. le Maire informe le conseil municipal qu'exceptionnellement la vogue annuelle ne sera pas organisée fin juillet pour une question de sécurité sanitaire. La municipalité attend de voir à la rentrée, comment la situation évolue pour programmer éventuellement le tir du feu d'artifice fin septembre. La commission « Associations » se réunira jeudi 25 juin pour décider du maintien ou pas du Forum des Associations.

Ecole : Le dernier conseil d'école se tiendra le 30 juin à 20 h à la Salle des Fêtes.

Temps périscolaires : Une étude a été lancée pour la mise en place d'une délégation de service public (DSP) pour la surveillance du temps périscolaire. Ceci permettrait de clarifier la structure communale au niveau des animations, du personnel communal et des relations avec les familles des élèves en créant un poste de Responsable de Centre. Le nombre d'élèves augmentant, il est de plus en plus compliqué de gérer ce service sans être sur les lieux.

La commune est en attente du chiffrage du coût de l'opération par VAL HORIZON.

Conseil Municipal des Jeunes : Il sera mis en place à partir de septembre.

Commission scolaire : Jeudi 02 juillet à 18 h, la commission scolaire remettra aux CM2, futurs 6^{ème} une calculatrice, une clé USB et un T-shirt au nom de l'école de VILLENEUVE. A la suite de cette remise, ils iront planter l'arbre de leur promotion sur l'espace vert de la salle des sports.

Interventions réunion du conseil : Lors de prochaines réunions, M. le Maire accueillera M. ROSET, Président de l'association « LA PASSERELLE EN DOMBES » à laquelle la commune vient d'adhérer. Le rôle de cette association est de mettre en relation des demandeurs d'emploi avec des entreprises ayant des postes à pourvoir.

M. Pascal PIAZZA interviendra également afin de faire découvrir au nouveau conseil le CPINI de Villeneuve.



CCDSV : La Communauté de Communes organisera courant septembre un séminaire qui réunira tous les conseillers municipaux de ses 19 communes membres.

Elections sénatoriales : Le conseil municipal sera convoqué le vendredi 10 juillet pour désigner les délégués titulaires et suppléants qui seront chargés de procéder à l'élection des sénateurs.

Station d'épuration : Jean-Marc BONZI souhaite plus d'information sur le fonctionnement de la nouvelle station d'épuration et savoir si elle répond aux exigences attendues. M. le Maire précise que l'assainissement est devenu une compétence intercommunale. Il était prévu une visite en avril 2020 avec les élèves de l'école. Une visite devra être organisée pour le conseil municipal et les agents communaux.

Villeneuve,
Le 30 juin 2020

Le Maire
David POMMIER